

Conditions d'admission en BTS TOURISME

publié le 16/01/2012, mis à jour le 31/01/2017,
par [Pauline Piraudeau](#)

Les élèves titulaires d'un baccalauréat L, ES, S, STG (CGRH, Mercatique, GSI, CFE), du BT Hôtellerie et du BTA ainsi que d'autres baccalauréats professionnels et technologiques peuvent accéder à cette formation.

Les élèves de cette section devront avoir une bonne culture générale, ainsi que des qualités d'écoute et d'accueil et devront être à l'aise pour communiquer.

Il est souhaitable d'avoir un niveau équivalent pour les 2 langues vivantes étudiées.

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur "Lycée des Métiers du Tourisme Cordouan (Royan)" (<http://etab.ac-poitiers.fr/lyc-cordouan/>). Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.